

2<sup>e</sup> volet d'animation



*Émotions*



## *Présentation du volet*

Le travail proposé ici est orienté sur les émotions qui peuvent entourer un fait de violence sociétale. Cette dimension émotionnelle étant très présente dans les discours des participants du groupe du QUEF, elle a été travaillée de manière spécifique au sein des ateliers.

Ce volet est composé de deux temps. Le premier permet d'**identifier les émotions** à travers les couleurs. Une variante est proposée à partir de la musique. Ce premier temps est l'occasion pour les participants d'entrer progressivement dans le domaine des émotions. Le travail à partir de supports (des couleurs, de la musique) est destiné à encourager un

certain *lâcher-prise*, à favoriser la mise en confiance.

Le deuxième temps propose d'**analyser les émotions ressenties face à des œuvres d'art illustrant des faits de violence sociétale**.

### **Durée**

Chacune de ces 2 étapes peut prendre plus ou moins d'ampleur, selon les interactions entre les participants et le cadrage fait par l'animateur mais aussi selon le nombre de supports qui seront analysés dans le temps 2. Un minimum de **2 heures par temps d'animation** est toutefois nécessaire.

Un temps minimum de 2 heures est également nécessaire pour mener à bien la variante du temps 1.

### **Objectifs spécifiques**

- △ Identifier les émotions présentes autour d'un acte de violence sociétale, que ce soit chez l'auteur de l'acte, la victime ou le témoin.
- △ Prendre conscience de la multitude de réactions possibles face à une situation objectivement violente et aux émotions qu'elle suscite.



## Matériel nécessaire

### *Pour le temps 1*

- △ Un tableau et des marqueurs, des craies ou des grandes feuilles, si l'animateur souhaite garder une trace de l'animation.
- △ Un pantone de couleur<sup>16</sup>, ou une boîte de pastels, de feutres, avec une large variante de couleurs, voire tout autre support offrant une diversité de tons.

### *Pour la variante du temps 1*

- △ Des morceaux de musique (sélectionnez des extraits sans paroles<sup>17</sup>).
- △ Un ordinateur portable et des haut-parleurs ou un lecteur audio.
- △ Des feuilles de dessin et du matériel de peinture.

### *Pour le temps 2*

- △ Un tableau et des marqueurs, des craies ou des grandes feuilles, si l'animateur souhaite garder une trace de l'animation.

- △ 4 reproductions des œuvres des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.
- △ Les explications des œuvres à partir de la page 53 de ce manuel.

<sup>16</sup> Un pantone s'achète dans tous les magasins de peinture.

<sup>17</sup> Par exemple, au sein du groupe QUEEF, l'expérience a été réalisée avec *Les Quatre Saisons* de Vivaldi, *La 7<sup>e</sup> Symphonie* de Beethoven et *Purple Haze* de Jimi Hendrix.





## *Temps 1*

# *Les émotions en couleurs*

Ce premier temps d'animation constitue l'amorce du second : il permet aux participants de s'exercer à la prise de parole, à l'expression individuelle sur des sujets abstraits.

L'animateur entame ce temps en précisant que le thème des émotions va être travaillé. Il propose aux participants de livrer leur définition du terme émotion.

- △ *Qu'est-ce qu'une émotion ?*
- △ *Quelles sont les émotions que vous connaissez ?*
- △ *Quand surviennent-elles ? À quelles occasions ?*
- △ *Comment se manifestent-elles ?*

Les différents éléments énoncés peuvent être complétés par la définition proposée ci-dessus et une définition collective peut être construite.

Ensuite, l'animateur dispose une palette de couleurs sur la table. Il pose les questions suivantes aux participants :

- △ *Parmi ces couleurs, choisissez-en une qui représente pour vous une émotion « plaisante » telle que la joie, le plaisir, la fierté, la tendresse, l'affection, l'excitation... et une autre qui représente une émotion « déplaisante » comme la colère, la haine, le chagrin, la tristesse, la peur...*

Une fois que chacun a sélectionné mentalement ses couleurs, l'animateur invite les participants à énoncer leurs deux émotions et leur choix de couleur. À tour de rôle, les participants viennent montrer les couleurs sélectionnées et expliquent pourquoi ils les associent à telle ou telle émotion.

L'animateur laisse le temps à chaque participant de s'exprimer pleinement et de répondre aux questions éventuelles du groupe. Pour relancer les échanges, il peut poser les questions suivantes :

△ *Pourquoi avez-vous associé*

*telle couleur à telle émotion ?*

△ *La même couleur induit-elle une émotion identique chez chacun ? Comment réagissez-vous à la couleur choisie ?*

△ *Une même couleur a-t-elle toujours la même signification ? Par exemple : le blanc peut exprimer la joie pour certains ou faire référence au deuil et donc à la tristesse pour d'autres.*

Il prend note au tableau des émotions plaisantes et déplaisantes qui sont exprimées.

Il questionne les participants sur les réactions que ces émotions peuvent amener, en récapitulant ce qui

vient d'être expérimenté : les couleurs sont associées à des émotions et peuvent en susciter, ces émotions varient selon les personnes. L'animateur peut éventuellement reprendre un exemple exprimé par les participants. Pour introduire la suite de l'animation, il peut ensuite questionner le groupe :

△ *Selon vous, que peuvent provoquer ces émotions ?*

△ *Comment réagit-on lorsque l'on est submergé d'émotions ?*

△ *Peut-on s'attendre à certaines réactions ? À certains comportements ?*





## Au sein du QUEF

Voici quelques paroles des participants du QUEF recueillies pendant l'animation *Les émotions en couleurs* :

*« J'aime le turquoise, je suis attirée par cette couleur. Je pense à la mer, au ciel et au soleil. Je me sens bien et de bonne humeur ! »*

*« Je n'aime pas le vert foncé, je ne me sens pas bien entourée de vert foncé. Je ne respire pas bien, comme si j'étais en prison. »*

*« J'aime le noir, c'est reposant et ça évoque la tranquillité, la nuit, la nostalgie. »*

*« Je n'aime pas le jaune, je trouve cette couleur agressive ! En Algérie, les taxis sont jaunes et conduisent agressivement... »*

*« Le rouge est une couleur qui me fait penser au sang et à la guerre et donc je n'aime pas. »*

*« Pour moi, la couleur rouge me donne de l'énergie et c'est une belle couleur vive et c'est comme les stars qui marchent sur un tapis rouge, c'est chic ! »*

Une des conclusions que le groupe a pu tirer est que finalement, le ressenti, le vécu émotionnel face à un objet (ici la couleur), à une situation diffère d'un individu à l'autre.

Le groupe QUEF a formulé la définition suivante de l'émotion :

*L'émotion, c'est montrer avec des mimiques, des grimaces de la figure et des gestes, les sentiments du corps (physique) et de la tête (psychologique). L'émotion peut être positive ou négative.*

## *Variante du temps 1*

# *Les émotions en musique*

Avant de commencer l'animation, l'animateur choisit quelques morceaux de musique sans parole. Dans un premier temps, il demande au groupe d'écouter les morceaux les yeux fermés afin que chacun se concentre sur les émotions suscitées en lui.

Par la suite, il demande aux participants de transposer ces émotions sur une feuille de dessin à l'aide du matériel artistique (peinture, crayons, pastels...) mis à leur disposition. La musique est diffusée pendant que les participants réalisent ce travail de création. Chaque participant peut donner un nom à son dessin.

Chaque participant montre son œuvre aux autres et explique ce qu'il a produit à partir des émotions qu'il a ressenties. L'animateur demande aux autres participants ce qu'ils ressentent face à cette réalisation afin d'amorcer un débat autour des émotions procurées. Il peut s'aider des questions suivantes :

À l'auteur de la création présentée :

- △ *Quel type d'émotion cette musique vous a-t-elle procuré ?*
- △ *Était-ce plaisant ou déplaisant ?*
- △ *Qu'est-ce qui vous a poussé à choisir ces couleurs, ces traits, ces contours ?*

Aux autres participants :

- △ *Qu'évoque pour vous le dessin ?*
- △ *Que ressentez-vous en le voyant ?*

Un débriefing collectif pourra s'effectuer, en formulant les émotions énoncées, en pointant les différences de perception entre les participants.





## Au sein du QUEF

Lors des ateliers menés au QUEF, chaque participant a été invité à présenter sa réalisation au reste du groupe.

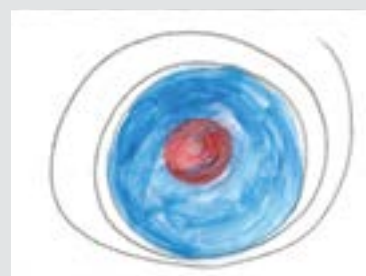
Lors de cette présentation, les participants ont manifesté plusieurs réactions. Certains étaient étonnés du résultat que peut procurer un extrait de musique ; les créations sont fort différentes d'une personne à l'autre. Quelques-uns ciblaient rapidement ce que représentait l'œuvre. D'autres, au contraire, ne comprenaient pas le message ou l'émotion que voulait transmettre l'artiste.

Voici quelques-unes des créations des participants du QUEF, réalisées sur des morceaux de musique. Elles sont ici illustrées des paroles des participants lors des présentations des œuvres.



### Œuvre 1 *L'histoire d'une vie*

*« Dans une vie, on traverse des obstacles. Dans ces moments-là, je souffre, j'angoisse. Mais au final, la vie offre aussi des beaux cadeaux, elle reprend le dessus. Je reprends espoir, je ressens la vie. »*



### Œuvre 2 *Tourbillon*

*« Quand j'entends cette musique, je ressens un tourbillon, comme de l'eau qui tourne. Je me sens emportée par la musique. Je ne maîtrise plus rien, je me laisse aller là où les vagues m'emmènent. Finalement, dans la vie, il faut aussi parfois lâcher prise, se laisser aller. »*



### Œuvre 3 *L'univers*

*« Au début de la musique, j'ai ressenti le vide, comme si je tombais dans l'univers à l'infini. J'ai ressenti une grande peur m'envahir. Mais après, certains sons de la musique m'ont fait voir de la lumière, des étoiles qui me réchauffaient le cœur et qui me disaient que je n'étais pas toute seule. »*



### Œuvre 4 *L'impuissance*

*« En écoutant cette musique, j'ai pensé à tous ces orphelins qui souffrent de la guerre et de la faim. Les enfants sont l'avenir de la société. La société doit en prendre soin. J'ai été envahie de tristesse en repensant aux images que je vois à la TV. Je me sens impuissante et j'aimerais tellement les aider. Si je pouvais aider au moins un de ces enfants, je me sentirais mieux dans mon cœur. »*



### Œuvre 5 *Le réveil de la nature*

*« Quand j'ai entendu les Quatre Saisons de Vivaldi, l'émotion la plus forte était celle où j'ai ressenti renaître la nature car tout finit par se réveiller. La vie revient. Après l'hiver, les couleurs reviennent et je me sens revivre, pleine d'énergie. »*



## *Temps 2*

# *Œuvres d'art*

L'exercice proposé permet de travailler sur les émotions à deux niveaux : celles que l'on suppose ressenties par un artiste témoin direct ou indirect d'un fait de violence sociétale le menant à la réalisation d'une œuvre et celles que l'on peut éprouver en tant que spectateur d'une œuvre.

L'animateur constitue maximum 4 sous-groupes et leur distribue la reproduction d'une des quatre œuvres d'art issues de la collection des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique et sélectionnées par les guides du programme Sésame (voir les peintures et la sculpture ainsi que leur descriptif en annexe et dans le chapitre *Ressources*). Ces œuvres font référence à un fait de violence de type sociétal. Il explicite cette information aux participants puis leur laisse un temps d'observation.

Au sein du sous-groupe, les participants sont invités à réagir spontanément et à expliquer leur perception, leur compréhension des œuvres ainsi que ce qu'elles suscitent en eux. À tour de rôle, chacun donne son regard sur l'œuvre et sa propre vision du message de l'artiste, puis, ce que l'œuvre lui procure comme émotion.

**Émotions**

L'animateur peut poser les questions suivantes afin de stimuler la parole quant aux observations effectuées et aux représentations personnelles :

- △ *Que voyez-vous ?*
- △ *Les couleurs de l'œuvre vous parlent-elles ? De quelle manière ?*
- △ *Qu'exprime l'œuvre selon vous ?*
- △ *Quel message l'artiste voulait-il transmettre par son œuvre ? Qu'a-t-il voulu représenter ?*
- △ *Que ressentez-vous en voyant cette œuvre ?*
- △ *A votre avis, que ressentait l'artiste quand il a créé cette œuvre ?*
- △ *Quel titre lui donnerait-on ?*

Lors du retour en plénière, chaque sous-groupe explique sa propre vision de l'œuvre et le(s) message(s) perçu(s) par l'analyse de celle-ci. L'animateur invite les participants à comparer leurs analyses :

- △ *Quelles sont les grandes idées communes qui s'en dégagent ?*
- △ *Quelles sont les différences dans les interprétations ?*
- △ *Qu'est-ce qui est interpellant dans l'analyse fournie par les autres ?*

Il donne ensuite une explication de chaque œuvre aux participants. Celle-ci permettra d'identifier l'artiste, son époque, son contexte de création. Cette explication est disponible en annexe.

Il souligne que les participants ont probablement ressenti des émotions diverses face à la même œuvre.

Il met également en exergue le fait que face à un fait de violence sociétale, diverses réactions sont possibles. Par exemple, certains réagissent en réalisant une œuvre. Les émotions suscitées par un acte violent peuvent être transposées, notamment en exploitant des voies non violentes, dont la voie artistique.

L'exercice peut être reproduit avec une des autres œuvres.

Pour clore ce volet, l'animateur fait avec les participants une petite évaluation de l'activité en la mettant en lien avec les objectifs du volet.

- △ *Quelles sont les émotions qui ont été énoncées lors de l'observation des œuvres ?*
- △ *Qu'a-t-on prêté comme émotion aux artistes ?*
- △ *Qu'a-t-on identifié chez nous,*

*en analysant ces œuvres ?*

- △ *Quelles sont les réactions que vous pouvez identifier face à des manifestations de violence sociétale ? S'exprimer, protester, manifester, créer une œuvre...*

## Pour aller plus loin

Dans la foulée de ce volet d'animation, l'animateur peut se rendre avec son groupe dans un musée exposant des œuvres d'art traitant de la violence sociétale et identifier les émotions et situations traduites dans ces œuvres. Les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique disposent d'un service Éducateam dont le programme Sésame fait partie. Intégré dans la cellule «Musée sur mesure», le programme Sésame met en place les conditions d'accueil pour des publics venus d'associations sociales : maison de quartier, CPAS, classe d'alphabétisation, restaurant social... Sésame peut organiser des visites guidées sur la thématique de la violence.





## Au sein du QUEF

Un constat fait par le groupe lors de ce travail est que la violence n'entraîne pas nécessairement une autre violence. Il existe d'autres moyens non violents beaucoup plus porteurs pour dénoncer ces violences, comme l'expression artistique.

Au cours de la discussion, les participants du QUEF ont également pris conscience que notre société n'est pas plus violente aujourd'hui qu'hier. L'analyse des œuvres d'art leur a permis de révéler que les faits de violence sociale traversent les temps, en prenant différentes formes.





3<sup>e</sup> volet d'animation



*Démarche  
artistique*





## *Présentation du volet*

La **création artistique** a entre autres une fonction cathartique, c'est-à-dire qu'elle permet de se défaire de ses passions parfois sombres et violentes, et une fonction de communication en offrant aux autres une possibilité de lecture d'une situation ou de notre être-au-monde. L'art peut nous faire voir le monde tel qu'il est, tel qu'il est perçu, imaginé, rêvé mais aussi tel qu'il pourrait être.

C'est cette démarche artistique que nous proposons de mettre en œuvre ici, de manière spontanée, à travers un collage ou un dessin, et à partir du thème de la violence sociétale. Les créations des participants constitueront un matériau de **discus-**

**sion**. En plus de ce temps, un exercice pourra être proposé en parallèle à partir des œuvres réalisées par les participants de l'association QUEF, qui se sont prêtés à cet exercice artistique.

### **Durée**

Étant basé sur la création, ce volet d'animation est un volet d'ampleur. Prévoyez donc du temps en suffisance, **au minimum 2 heures**. La durée peut varier selon les aptitudes créatives de chacun. Lors de la présentation des œuvres, le temps à consacrer s'adaptera en fonction du nombre d'œuvres qui auront été créées.

L'exercice que vous pourrez mener en parallèle pourra prendre deux heures également.

## Objectifs spécifiques

- △ Prendre connaissance de la démarche artistique comme réponse non violente face à des faits de violence.
- △ Identifier des leviers permettant de construire une société non violente.

## Matériel nécessaire

### *Pour le temps principal*

- △ Images, photos, extraits de texte à découper dans des magazines et journaux comportant des éléments qui peuvent évoquer les sujets à traiter.
- △ Colle, peinture, pinceaux, pastels, marqueurs, feuilles de dessin.

### *Pour l'exercice parallèle*

- △ Les 9 œuvres des participants du QUEF (voir annexe)

- △ Les 9 descriptions des œuvres des participants (voir annexe)

## Remarque

Les participants à l'animation ne doivent pas spécifiquement avoir de maîtrise d'un art plastique. Cette démarche s'inscrit dans une philosophie d'*art brut*. L'animateur donnera des indications rudimentaires afin que chacun puisse développer la technique la plus appropriée à ce qu'il veut exprimer.

## *Temps principal*

# *Création et expression*

Cette animation est consacrée à la réalisation de productions artistiques permettant de dénoncer un fait de violence sociale, tout en invitant à y développer une perspective optimiste ainsi qu'une perspective constructive, à la fois chez la personne qui produit l'œuvre et chez celles qui en font l'analyse.

Si nécessaire, rappeler la définition de la violence sociale présentée dans le chapitre *Violence et violence sociale : De quoi parle-t-on ?*

Avant l'animation, l'animateur sélectionne en nombre suffisant un ensemble de journaux et magazines<sup>18</sup>. Il les dispose sur la table avec l'ensemble du matériel de création.

Il invite les participants à réfléchir individuellement à un thème de violence sociale qu'ils désirent dénoncer par la réalisation d'une œuvre personnelle. Les participants se servent des documents et du matériel à disposition pour réaliser une composition et réfléchissent également au titre qu'ils donneront à leur œuvre ainsi qu'à quelques éléments descriptifs. Cela permettra aux

<sup>18</sup> L'animateur peut également sélectionner dans des journaux, magazines etc. des images susceptibles d'évoquer la violence sociale. Dans ce cas, il faudra veiller toutefois à ne pas trop orienter les participants vers une thématique spécifique, vers un acte en particulier.

autres membres du groupe de comprendre la création. L'animateur veille à ce que les participants restent concentrés sur la thématique de la violence sociétale et ne se dispersent pas vers d'autres sujets.

Il encourage chacun à inclure dans sa création artistique un changement, une perspective optimiste ou une solution pour contrer cette violence, traduisant de la sorte une vision positive. L'animateur veillera aussi particulièrement à ce que chaque membre du groupe ait une attitude de compréhension par rapport à chaque création et sujet amené.

Une fois les œuvres réalisées

les participants viennent, à tour de rôle, montrer leur réalisation à l'ensemble du groupe. L'animateur encourage alors le groupe à livrer son interprétation de l'œuvre présentée.

- △ *Selon-vous, que dénonce cette réalisation ?*
- △ *Comment l'interprétez-vous ? À quels éléments de la composition vous raccrochez-vous pour votre analyse ?*
- △ *Quel est le message que veut faire passer l'auteur ?*

Ensuite, l'auteur explique sa production :

- △ *Quel est le sujet choisi ?*
- △ *Que représentent les couleurs, les images, les textes choisis ?*
- △ *Quel est le message de cette composition ?*

- △ *Comment se manifeste la vision positive ?*
- △ *Quel est le titre de l'œuvre ?*
- △ *Que signifie-t-elle ?*

Après chaque présentation, un débat peut s'ouvrir sur le sujet qui a été traité. Pour que le débat soit productif et respectueux, il est toujours utile de rappeler son cadre : instaurer un tour de parole, respecter ceux qui ne souhaitent pas prendre la parole, ne pas porter un jugement sur les productions présentées, respecter la parole et la lecture de l'auteur et des autres participants, inviter à développer des arguments pour éviter les *il n'y a qu'à*, rappeler la confidentialité du débat...



### *Démarche artistique*

Une fois les échanges terminés, l'animateur clôt ce volet en proposant au groupe d'identifier les ressorts qu'il imagine pour une société moins violente en posant les questions suivantes :

- △ *Quels seraient les facteurs qui pourraient diminuer la violence sociétale ?*
- △ *Comment faire pour obtenir une société plus pacifique ?*
- △ *Quels combats pacifiques peut-on mener ? Comment ?*

Nous invitons l'animateur à relire le repère sur le sécuritarisme placé à la conclusion du volet 1, précaution qui est également valable à ce moment-ci de l'animation.

Puis, il prend un temps pour une évaluation collective du processus en questionnant le groupe de manière plus générale :

- △ *Que retiendrez-vous de cette animation ? Quels sont les éléments marquants pour vous ?*

Ce temps d'évaluation permettra de sonder les effets de l'animation mais aussi de dégager des pistes pour prolonger la réflexion et pour révéler des voies d'action collective.



## Au sein du QUEF

Par cette activité créative les participants ont pris conscience qu'ils détiennent une certaine capacité de dénonciation face à des situations de violence sociétale ainsi qu'une certaine force d'action, en imaginant des pistes de solution.

Vous trouverez, dans le kit d'animation, des cartes reprenant une sélection de dessins-compositions réalisés par le groupe ainsi qu'une autre série de cartes reprenant les explications des auteurs et les réactions du groupe face à chaque œuvre.

## *Exercice parallèle*

# *Les œuvres du QUEF*

Un autre exercice peut être proposé au groupe à partir des œuvres créées par le groupe du QUEF sur le thème de la violence sociétale. Il peut prendre place au début, au milieu voire à la fin du temps principal mais dans tous les cas avant le moment consacré à l'évaluation.

L'animateur met sur la table les 9 œuvres et les 9 descriptions des participants du QUEF, disposées de manière aléatoire. Il invite chacun des participants à lire l'ensemble des descriptions et à regarder, en parallèle, les 9 œuvres.

Ensuite, chacun choisit une œuvre qu'il associe à une des descriptions en imaginant un titre et une piste de solution face à cette violence. L'animateur invite chaque participant à expliquer son choix. Pour l'aider, il peut poser les questions suivantes :

- △ *Pourquoi avez-vous choisi cette œuvre ?*
- △ *Lors de votre choix, à quelle violence sociétale pensiez-vous ?*
- △ *À quelle description l'avez-vous associée ?*
- △ *Pourquoi avoir donné ce titre ?*
- △ *Quelle piste de solution positive et constructive voyez-vous dans l'œuvre ?*
- △ *Quelles sont les autres pistes que vous imaginez ?*

Lors de la présentation de chacun des participants, l'animateur propose au groupe de réagir.

Une fois que tout le monde s'est exprimé, l'animateur livre le titre correspondant à chaque œuvre, la description faite par son auteur ainsi que l'interprétation de l'œuvre par les participants du groupe QUEF. Il demande à chacun de commenter ces interprétations :

△ *Y a-t-il des différences entre l'association « œuvre-description-titre » que vous avez imaginée et l'interprétation des participants du QUEF ?*

△ *Quels types de différence ?*

△ *Qu'est-ce qui vous surprend dans les différences d'interprétation ?*

Pour conclure, l'animateur revient avec les participants sur les perspectives qu'offre l'art, telles qu'elles ont été proposées à travers cette animation : moyen de dénonciation des faits de violence

sociétale, de communication, de se défaire de ses passions sombres ou tristes, de partager une vision...

△ *Qu'identifiez-vous comme fonction liée à l'expression artistique à présent ?*

△ *Selon ce que nous avons vu, ce que nous avons fait, quel peut être le rôle de l'art face à des manifestations de violence sociétale ?*

~ *Du point de vue de l'artiste ?*

~ *Du point de vue collectif, de l'ensemble des citoyens ?*



# *Ressources*



# *Les œuvres d'art analysées par le Sésame*

# *Marat assassiné*

Jacques-Louis David (1793)



© [Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles / photo : J. Geleyns / Ro scan]

## Artiste

Jacques-Louis David [né à Paris en 1748 et mort à Bruxelles en 1825]

## Style

Peintre français, chef de file du néo-classicisme en France, Jacques-Louis David fut le grand promoteur du retour à l'art antique.

## Interprétation

Nous sommes en pleine révolution française. Le 13 juillet 1793, Marie-Anne Charlotte Corday, partisane des Girondins (un courant politique républicain lors de la révolution), se fit introduire auprès de Marat, sous prétexte de lui communiquer des renseignements sur ceux-ci et le poignarda. Marat, qui souffrait d'une maladie de la peau que seuls des bains soulageaient, travaillait souvent dans sa baignoire. Il publiait depuis 1789 le journal « L'ami du peuple » : il tient encore son arme, la plume, en main, représentée ici tout près de l'arme encore ensanglantée du crime. On demanda à David d'organiser la pompe des funérailles et de peindre un tableau commémoratif. De la mythologie classique, qui jusqu'alors constituait sa galerie de modèles, David passe ici à un héros de l'histoire contemporaine. Il idéalise son héros en s'en tenant à un strict réalisme. Le peintre est à ce moment l'artiste français le plus en vue mais aussi un ami personnel de la victime ; tous deux ont voté, à la Convention, la mort de Louis XVI.

D'après Frederik Leen, in : Musée d'Art Moderne. Œuvres choisies

# *Épisode des Journées de septembre 1830 sur la place de l'Hôtel de Ville de Bruxelles*

Gustaf Wappers (1835)



Egde Charles-Gustave Wappers [Public domain], via Wikimedia Commons

## Artiste

Gustaf Wappers [né à Anvers en 1803 et mort à Paris en 1874]

## Style

Wappers est l'initiateur du mouvement romantique belge, qui voulait rompre avec le néo-classicisme et renouer avec l'éloquence picturale d'un Rubens. Rénovateur de la peinture d'histoire, Wappers lui imprimait un caractère national.

## Interprétation

Sur commande du nouveau gouvernement de la Belgique, Wappers réalisait, en 1835, son *Épisode des Journées de septembre 1830*, glorifiant la révolution récente et l'indépendance nouvellement acquise de la jeune nation. Le soir du 25 août 1830, le Théâtre de la Monnaie à Bruxelles jouait un opéra d'Auber, *La muette de Portici* ; au quatrième acte, le chant *Amour sacré de la patrie* déclenchait l'insurrection qui allait s'étendre dans le pays. L'œuvre de Wappers offre, en composition pyramidale, une synthèse de faits de la révolution et de ses figurants, et met l'accent sur la diffusion de la proclamation « Aux Citoyens de Bruxelles... », signée le 24 septembre par la Commission administrative représentant l'autorité belge au cœur de la tourmente.

D'après Brita Velghe, in : Musée d'Art Moderne. Œuvres choisies



# Grisou

Constantin Meunier (1889)



© [Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles / photo : J. Gelyns / Ro scan]

## Artiste

Constantin Meunier [né à Etterbeek en 1831 et mort à Ixelles en 1905]

## Style

La démarche de Meunier s'inscrit dans le courant social qui émerge à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ses premières sculptures sont contemporaines du *Germinal* d'Émile Zola et de la fondation du Parti Ouvrier Belge.

## Interprétation

Le 4 mars 1887, au charbonnage borain de La Boule, plus de 120 hommes périrent. Les sauveteurs remontaient du fond des cadavres calcinés. Constantin Meunier assista en personne au spectacle déchirant d'une mère venue reconnaître le cadavre de son fils unique. La posture de cette vieille, cassée par l'existence, penchée sur le cadavre déjeté, exprime au-delà du tragique de l'événement le destin misérable d'une population enfermée dans un horizon de terrils et de fumées d'usine. Fatalité que le sculpteur résume en un faisceau de lignes brisées et d'angles aigus qui donnent de l'éloquence au moindre détail de cette moderne piété.

# *La justice de l'empereur Otton : «Le supplice du comte innocent» et «L'épreuve du feu»*

Dirk Bouts (1473-1475 et 1471-1473)



Par Dirk Bouts (Haarlem ca.1410 (?) - Leuven 1475)  
(Creator; Details of artist on Google Art Project)  
[[Public domain]], via Wikimedia Commons

## Artiste

Dirk Bouts [né à Haarlem (Pays-Bas) vers 1410 et mort à Louvain en 1475]

## Style

Peintre primitif flamand, Dirk Bouts a peint plusieurs scènes religieuses et des portraits. Il compte parmi les plus importants artistes de son temps.

## Interprétation

Il s'agit ici du récit d'une erreur judiciaire, rapportée par la légende mais dont le protagoniste est un personnage historique : Otton, troisième du nom, souverain du Saint-Empire. Le récit de La justice d'Otton s'articule en deux épisodes exposés sur deux panneaux. Le supplice de l'innocent (à gauche) : Otton écoute son épouse accuser un comte de sa cour de l'avoir courtisé. C'est une calomnie dont l'empereur est dupe ; le courtisan est condamné à mort. La scène centrale montre l'ultime entretien entre l'innocent mené au supplice et sa femme consternée. Le premier plan illustre la décollation, célébration solennelle de l'iniquité. La comtesse recueille des mains du bourreau la tête du supplicié et s'instaure vengeresse de sa mémoire. L'épreuve du feu (à droite) : la comtesse demande raison à l'empereur, se soumettant au jugement de Dieu pour prouver l'innocence du défunt. Le fer rougi qu'elle tient sans douleur témoigne de l'intervention divine en sa faveur. Détrompé, atterré par son irréparable sentence, Otton condamne sa propre épouse, que l'on voit brûlée vive, à l'arrière-plan du tableau.

D'après Cyriel Stroo, in : The Dirk Bouts, Petrus Christus, Hans Memling and Hugo van der Goes Groups

# Bibliographie sélective

## Monographies

AMINIAN A. & PILLOY A., *La violence de l'un est-elle la violence de l'autre ? Multiculturalité et violence : quels ressentis et expressions ?*, E.V.O. asbl, 2001

BAYADA B., BISOT A.-C. & alii, *Conflit, mettre hors-jeu la violence*, Chronique sociale, 2004

BEDIN V. & DORTIER J.-F. (dir), *Violence(s) et société aujourd'hui*, Éditions Sciences Humaines, 2011

DOMENAECH J.-M., LABORIT H. & alii, *La violence et ses causes*, UNESCO, 1980

GARNEAU J., LARIVEY M. & LA PLANTE G., *Les émotions source de vie*, ReD éditeur, 2000

GILLIGANJ., *Preventing Violence*, Thames et Hudson, 2001

LARIVEY M., *La puissance des émotions*, Éditions de l'Homme, 2002

LAZARUS R., *Emotion and adaptation*, Oxford University Press, 1991

LORENZ K., *L'agression, une histoire naturelle du mal*, Flammarion, 1969

MARZANO M. (dir.), *Dictionnaire de la violence*, Presses Universitaires de France, 2011

MAUREL C., *Éducation populaire et puissance d'agir*, Les processus culturels de l'émancipation, L'Harmattan, 2010

MICHAUD Y., *La violence*, Presses Universitaires de France « Que sais-je ? », 2012

WILKINSON R. & PICKETT K., *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous*, Éditions Les petits matins, 2013

## Documents accessibles en ligne

*Déclaration universelle des droits de l'homme*  
[www.un.org/fr/documents/udhr/](http://www.un.org/fr/documents/udhr/)

*Examen des causes de la violence chez les jeunes*, Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2010  
[www.children.gov.on.ca/htdocs/french/topics/youthandthelaw/roots/index.aspx](http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/topics/youthandthelaw/roots/index.aspx)

*Guide - Critères de bonnes pratiques - Prévention de la violence juvénile dans la famille, à l'école et dans l'espace social*, Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Programme national Jeunes et violence, 2014  
[www.jeunesetviolence.ch/fileadmin/user\\_upload\\_jug/Good\\_Practice/Leitfaden/Guide\\_Bonnes\\_pratiques\\_JeV\\_FR.pdf](http://www.jeunesetviolence.ch/fileadmin/user_upload_jug/Good_Practice/Leitfaden/Guide_Bonnes_pratiques_JeV_FR.pdf)

*La violence*, Observatoire régional de la Santé du Nord Pas-de-Calais, 2011  
[www.orsnpdc.org/documents/la-violence/](http://www.orsnpdc.org/documents/la-violence/)

*L'art contre la violence*, Femmes en santé - Canada, sd  
[www.femmesensante.ca/art-not-violence/index.htm](http://www.femmesensante.ca/art-not-violence/index.htm)

*Les Dynamiques de la Violence - comprendre les mécanismes émotionnels de la violence*, BELLINGHAUSSEN L., sd  
[www.esen.education.fr/fileadmin/user\\_upload/Modules/Ressources/Conferences/flash/09-10/securisation/medias/bellinghausen\\_1\\_violence-emotion\\_diapo.pdf](http://www.esen.education.fr/fileadmin/user_upload/Modules/Ressources/Conferences/flash/09-10/securisation/medias/bellinghausen_1_violence-emotion_diapo.pdf)

*Les essentiels du genre n°11 - Violences liées au genre*, Le monde selon les femmes, 2011  
[www.mondefemmes.be/pdf/mf-essent11web.pdf](http://www.mondefemmes.be/pdf/mf-essent11web.pdf)

*Qu'est-ce que la violence ?*, Analyse, Pax-Christi Wallonie-Bruxelles, 2006  
[paxchristiwb.be/files/files/quest-ce-que-la-violence.pdf](http://paxchristiwb.be/files/files/quest-ce-que-la-violence.pdf)

*Rapport mondial sur la violence et la santé*, OMS, 2002  
[www.who.int/violence\\_injury\\_prevention/violence/world\\_report/fr/full\\_fr.pdf](http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/fr/full_fr.pdf)

Tous les documents présentés ont été consultés le 15 avril 2015.



# *Outils pédagogiques*

*Corps, communication et violence à l'adolescence : construire des repères en groupe*, Photolangage<sup>®</sup>, Chronique Sociale, France, 2008

*Femmes et villes : Violences dans l'espace public*, Photo-expression, Vie Féminine, Belgique, 2010

*Belfedar : coopérer ou mourir... de rire !*, Université de Paix asbl, Belgique, 2011

*Le corps c'est aussi...*, kit d'animation, Cultures&Santé asbl, Belgique, 2011

## *Adresses ressources*

***Université de Paix asbl***

Boulevard du Nord, 4  
5000 Namur (Belgique)  
08/155 41 40  
[info@universitedepaix.be](mailto:info@universitedepaix.be)  
[www.universitedepaix.org](http://www.universitedepaix.org)

***Pax Christi***

Wallonie-Bruxelles  
Rue Maurice Liétart, 31/1  
1150 Bruxelles (Belgique)  
02/738 08 04  
[info@paxchristiwb.be](mailto:info@paxchristiwb.be)  
[paxchristiwb.be](http://paxchristiwb.be)

### Centres d'aide et d'écoute

Violence conjugale

***Ligne d'écoute gratuite et  
dans l'anonymat***

0800/30 030 (en français)

***Collectif contre les Violences  
Familiales et l'Exclusion  
(CVFE)***

04/223 45 67 (24h/24)  
[refuge@cvfe.be](mailto:refuge@cvfe.be)

## Discriminations

Δ sur base du sexe :

*Institut pour l'Égalité des femmes et des hommes*

02/233 42 65

[egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be](mailto:egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be)

Δ pour toute autre raison :

*Centre pour l'Égalité des chances et la lutte contre le racisme*

0800/12 800 (n° gratuit)

[epost@cntr.be](mailto:epost@cntr.be)

Δ pour racisme :

*Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX)*

02/209 62 50

## Mutilations génitales

*GAMS – groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles*

02/219 43 40

[info@gams.be](mailto:info@gams.be)

## Violences faites aux enfants

*Child Focus*

116 000

## Violences faites aux personnes âgées

*Respect senior (Wallonie)*

0800/30 330

*Service d'écoute pour personnes âgées maltraitées – SEPAM (Bruxelles)*

02/223 13 43

[sepam@inforhomes-asbl.be](mailto:sepam@inforhomes-asbl.be)

# *Une collaboration entre deux asbl*



## Cultures&Santé

L'asbl Cultures&Santé, active en éducation permanente et en promotion de la santé, inscrit son action en faveur d'une société plus solidaire, plus équitable et plus durable. Elle a pour objet de contribuer, dans une perspective d'émancipation individuelle et collective, à la promotion de la qualité de vie des populations fragilisées en tenant compte surtout des déterminants culturels, sociaux, environnementaux et économiques. Cultures&Santé place la participation et l'expression citoyennes au cœur de ses démarches d'éducation permanente.





## Quartier et Famille

Quartier et Famille est une association située dans le quartier Midi, Porte de Hal à St Gilles, reconnue depuis 1987 par les pouvoirs publics et ouverte à tous.

Son objectif principal est d'encourager le développement de l'autonomie des personnes pour une meilleure insertion dans la société, dans un but d'égalité des chances pour tous.

L'ASBL propose un accompagnement à la scolarité et des activités créatives, culturelles, ludiques et sportives pour des enfants du cycle primaire, ainsi que des cours d'alphabétisation pour adultes.

Un service de logopédie complète les actions.



## *Cultures & Santé*

Rue d'Anderlecht 148  
1000 Bruxelles

+32 (0)2 558 88 10  
[info@cultures-sante.be](mailto:info@cultures-sante.be)  
[www.cultures-sante.be](http://www.cultures-sante.be)







[dev.quefasbl.be](http://dev.quefasbl.be)  
[www.cultures-sante.be](http://www.cultures-sante.be)